

## **PARCOURS DE FORMATION**

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

### **Parcours théorique**

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement et un détail de ces horaires vous sera énoncé ci-dessous. Cette formation (présentiel et distanciel) se déroule en 2 mois dans un forfait de base.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

Les différentes thématiques abordées sont : La législation, Le conducteur, La route, Les autres usagers, Les éléments mécaniques, Les équipements de sécurité, La réglementation générale et les notions diverses, Porter Secours et L'utilisation du véhicule dans le respect de l'environnement.

La formation théorique en présentiel se déroule les Lundis, Mercredis et Vendredis de 8h à 12h et de 14h à 16h. Les cours théoriques avec enseignant se déroulent les Mercredis et les Vendredis de 14h à 15h.

### **Parcours pratique**

La phase de pratique peut débuter pendant la phase théorique.

La formation pratique se déroule exclusivement en présentiel les Lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis de 7h à 12h et de 13h à 18h ainsi que les Samedis de 7h à 15h.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville;
- en rase campagne ;
- sur autoroute.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

L'observation de votre progression par vos parents et responsables légaux vous sera proposée.

Placé(s) à l'arrière de la voiture, vos parents pourront observer votre conduite et écouter les explications et conseils de l'enseignant. Ils pourront ainsi vous accompagner et vous faire part de leurs observations et de leurs réflexions pendant cette écoute.